Élections GPF SNCF 2018

Agents au Statut et Contractuels

Des Femmes, des Hommes

des expressions, des attentes !

UNSa ferroviaire

Syndicalisme de référence des salariés du ferroviaire !

Notre projet 2018 - 2021

En plaçant le salarié au Statut et Contractuel au cœur de ses choix et décisions, l'UNSA-Ferroviaire est devenue en quelques années la première force syndicale progressiste du GPF SNCF et de la branche Ferroviaire. Riche de rencontres et d'échanges permanents avec les salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF, l'UNSA présente un panel de vos priorités, qu'elle portera pour la mandature 2018/2021 :

Logement

Le logement est la principale source de dépenses des salariés en France. Lors de chaque échange avec la SNCF, l'UNSA priorise une politique d'embauche "de proximité" avec le lieu d'activité. Toutes les aides liées à l'employeur SNCF (parc locatif et prêts) doivent également être régulièrement médiatisées, notamment en direction des jeunes embauchés. Ces sujets sont pointés par l'UNSA, particulièrement au sein des grandes villes à forte pression immobilière.

Métiers

Dans un environnement qui évolue en permanence, l'UNSA entend mobiliser l'intelligence collective au service de l'entraide, la coopération, l'efficacité et le développement des compétences. L'UNSA est un acteur majeur de l'Institut des Métiers SNCF et "L'UNSA Lab", premier laboratoire syndical dédié aux métiers de la Mobilité et des Transports, entend concourir à renforcer l'employabilité des salariés au sein de nos secteurs (cœurs de métier historiques et nouvelles perspectives) en perpétuelles évolutions et mutations, dans une ère numérique aux développements presque illimités. L'industrialisation de la déconstruction du Matériel roulant réformé est notre premier dossier dédié, présenté à la Direction et au monde politique.

Accords RH et Qualité de Vie au Travail

L'UNSA est un acteur majeur dans la construction d'un nouveau socle social SNCF, décliné de chaque agenda social. De multiples accords (Compte Épargne Temps, Égalité Homme/Femme, Travailleurs en situation de Handicap, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, ...) sont en négociation ou en cours de finalisation. Nos propositions, pour la plupart d'entre elles intégrées, valorisent le salarié et son épanouissement professionnel. L'UNSA entend bâtir les bases d'un nouvel accord Qualité de Vie au Travail, puisque le précédent a été dénoncé unilatéralement par la CGT et SUD en 2014.

Parentalité et travail

Harmoniser parentalité, vie familiale et activité professionnelle tient souvent du "casse-tête" au sein de notre société moderne. Plus encore, au sein de certains métiers SNCF aux contraintes horaires importantes. L'UNSA s'emploie depuis des années à orienter la Direction sur ce thème majeur, lié à l'épanouissement professionnel des femmes et des hommes, mais également à l'attractivité en matière d'embauche. L'UNSA s'engage à explorer toutes les solutions, comme l'intégration des familles de cheminots aux crèches interentreprises, pour une mise en œuvre prioritaire avec un maillage et un réseau national d'information.

PME et Indemnité Kilométrique Vélo

La mise en place d'un Plan de Mobilité Entreprise (PME) est une démarche d'entreprise qui vise à rechercher puis à mettre en place les mesures permettant de rationaliser les déplacements des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail, tout en favorisant le développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun publics ou dédiés, covoiturage, vélo).

En 2017, l'UNSA a reçu le prix Talent des Vélos récompensant trois ans d'engagement et de travail pour promouvoir l'Indemnité Kilométrique Vélo et les Plans de Mobilité Entreprise chez SNCF. Notre dossier est toujours en cours d'étude, après un premier refus de la Direction SNCF. Il a reçu les encouragements de Barbara Pompili (députée et Présidente de la commission parlementaire du développement durable et de l'aménagement du territoire) et Matthieu Orphelin (député et membre de cette même commission), raison pour laquelle notre motivation reste intacte. Nous avons été précurseurs chez SNCF et nul doute que la future loi, issue des Assises de la Mobilité, rendra l'IKV beaucoup plus dynamique pour toutes les entreprises. En 2018, l'UNSA a relancé la SNCF et son Président sur ces sujets.

Formation, accord Handicap

La formation du salarié est la pierre angulaire des compétences et de l'expérience. Qu'elle soit initiale, continue, de perfectionnement ou liée à un projet professionnel, la formation est un droit, décliné au sein d'accords à la SNCF. L'UNSA veille à leur application dans toutes les strates de la SNCF. L'UNSA intervient particulièrement pour l'adaptation aux soutiens de famille (contraintes particulières liées aux horaires et aux déplacements) ainsi qu'envers les personnes en situation de handicap, *via* l'accord collectif spécifique négocié et validé en 2018 par l'UNSA.

Titres-Restaurant

Début 2015, l'UNSA a sollicité la Direction de l'Entreprise SNCF pour mener une étude de faisabilité concernant l'attribution de Titres-Restaurant aux agents SNCF. Depuis, deux accords transverses ont été négociés et validés par l'UNSA, permettant ainsi à plus de 26 000 salariés du GPF SNCF d'en bénéficier et d'améliorer leur pouvoir d'achat. Notre travail continue pour étendre l'accord au plus grand nombre...

Pouvoir d'achat

L'implication majeure de l'UNSA n'est plus à démontrer en matière de hausse de pouvoir d'achat : signature d'accords salariaux valorisants avant quatre années blanches imposées par la Direction, négociation du dividende salarial, des accords d'intéressement (ÉPIC Réseau, Mobilités, SNCF), octroi de primes (ex : acteurs "HR Access") sont, entre autres, des exemples de nos actions au quotidien. L'UNSA s'engage également à utiliser tous les leviers pour entamer la phase "déblocage des grilles salariales" (sédentaires et roulants) libérant ainsi vos déroulements de carrières, suite aux réformes des retraites de 2008 et 2010. Ces grilles, créées en 1992, sont désormais obsolètes au regard du prolongement de l'activité.

Comité Social et Économique et Activités Sociales et Culturelles

L'UNSA travaille depuis des années pour renouveler et moderniser les prestations sociales et culturelles offertes aux salariés. Vos attentes au 21ème siècle ont évolué de manière significative depuis la création de la SNCF ! Le budget global des Activités Sociales et Culturelles, issu de vos cotisations (voir bulletin de paie), s'élève à 100 millions d'euros (650 € de contribution annuelle moyenne par salarié). Confortée par les résultats de notre enquête nationale, l'UNSA entend amplifier vos dotations en prestations individuelles, à l'instar des Chèques-Vacances et des Coupons-Sport. Dotations plébiscitées par les salariés SNCF, dans les CE où l'UNSA est majoritaire ou parvient à créer l'émulation avec les autres Organisations Syndicales. L'UNSA considère que les Activités Sociales et Culturelles appartiennent aux salariés et à leurs ayants-droit.

Élections GPF SNCF 2018

Modernisons ensemble le dialogue social au 21e siècle !

Moi je soutiens

UNSa ferroviaire

Vote électronique
du 16 au 22 Novembre 2018

www.unsa-ferroviaire.org